

DEVINETTE

La langue française est riche, très belle... mais pas toujours évidente ! De plus, elle recèle bien des mystères :

Quelle est la particularité commune des mots **Amour, Délice et Orgue** ?

RÉPONSE DE MAI :

Le nombre, composé de 4 chiffres, qui s'inverse lorsqu'il est multiplié par 9 est 1089.

$$1089 \times 9 = 9801$$



La lettre de la mairie

JUIN 2018 - N°111

L'ouvrage dont vous aviez le détail en mai est le Pegasus bridge, situé à Bénouville.



Sa prise de contrôle par des commandos britanniques arrivés de nuit par planeurs est un des hauts-faits du débarquement de Normandie le 6 juin 1944.

INFOS MAIRIE

DÉPART DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Antoine Bruneau, pour des raisons personnelles, évoquées dans un courrier adressé au Conseil Municipal, a fait part de sa volonté de démissionner de celui-ci.

RENTÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

La commune de Patay a dû, pour la rentrée 2014-2015, se plier à la réforme des rythmes scolaires et appliquer une semaine de 9 demi-journées réparties sur 5 jours pour les écoles primaires publiques Le petit prince et Jacqueline Auriol. Les bilans de cette réforme étant désormais connus, la commune a eu la possibilité de formuler une demande de dérogation offrant la possibilité de répartir les heures d'enseignement hebdomadaire sur 8 demi-journées positionnées sur 4 jours. Monsieur le Président du Conseil Régional a émis un avis favorable quant à la compatibilité de l'organisation des transports avec les nouveaux horaires sollicités, à savoir :

- pour la maternelle Le petit prince : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 16h15.

- pour l'élémentaire Jacqueline Auriol : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h puis de 13h45 à 16h30.

Cet aménagement envisagé étant conforme à la réglementation, le Directeur des services départementaux de l'Education Nationale du Loiret projette de valider cette organisation pour la prochaine rentrée.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

La déclaration préalable de travaux permet à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance : pause/modification d'une clôture qu'elle qu'en soit la hauteur, ravalement/remplacement/remise en peinture d'une clôture,

maison, portes ou volets, construction nouvelle (garage, dépendance...), construction d'une piscine,... même si cela se déroule en dehors du périmètre de protection de l'église. En dehors de ce périmètre et suivant la zone de la parcelle, la demande préalable de travaux ou le permis de construire ne passeront pas par l'Architecte des Bâtiments de France, mais restent toutefois obligatoires.

Le propriétaire a l'obligation d'effectuer la déclaration préalable de travaux et non pas l'entreprise qui réalisera les travaux. En cas de litige, seul le propriétaire en assumera la responsabilité...

Pour effectuer une déclaration préalable de travaux, il suffit de remplir un formulaire (téléchargeable sur le site officiel www.service-public.fr ou à retirer en mairie) accompagné des pièces à fournir. Le dossier complet sera ensuite à déposer ou à envoyer en recommandé à la mairie. La mairie peut vous aider à compléter le dossier en cas de doutes ou de questions.

POINT SUR LA SALLE DES FÊTES

Le 23 mai dernier, la commission de sécurité est venue contrôler les travaux qui ont été effectués à la salle des fêtes. En effet, la grêle du 9 juin 2014 ayant beaucoup impacté ce bâtiment, de gros travaux ont dû être réalisés, ainsi que de nombreuses mises aux normes.

Cette commission est chargée de vérifier le respect des règles de sécurité relatives aux risques d'incendies et de panique dans les Établissements Recevant du Public (ERP). Il s'agit d'éviter la propagation du feu, de faciliter l'évacuation et le travail des secours. Elle contrôle l'accessibilité aux personnes handicapées, la sécurité des infrastructures et des installations techniques (installation électrique, gaz, système incendie...). Elle vérifie la conformité à la réglementation des diagnostics techniques amiante, examine les travaux de construction, d'aménagement des ERP et donne un avis sur les autorisations d'ou-

verture ou de ré-ouverture d'un ERP.

En conclusion, la «ré-ouverture» de notre salle des fêtes approche puisqu'il ne reste que de menus travaux à terminer (peintures dans le hall, le sas, les toilettes, sur la casquette du perron, les cages d'escaliers intérieurs et extérieurs, installation d'une rampe d'accès au bar pour les personnes à mobilité réduite, comptoir du guichet et du bar à modifier pour l'accessibilité, portes d'accès à la grande salle...). La commission de sécurité doit se réunir le 6 juin pour valider la totalité des travaux qui seront terminés et plus particulièrement l'aspect accessibilité.

PLAN CANICULE

Depuis plusieurs années, un registre nominatif recensant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en ont fait la demande a été mis en place dans la commune. Ce registre doit être mis à jour annuellement, aussi nous invitons toutes les personnes âgées, en situation de handicap, seules ou isolées résidant à Patay qui souhaitent être inscrites sur ce registre à téléphoner à la mairie au 02 38 80 81 02 ou à se présenter à la mairie aux heures d'ouverture. Une attention particulière leur sera apportée en cas d'épisode caniculaire. De plus, il faut savoir que les risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. La santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans la région où l'on demeure. La chaleur fatigue toujours, elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. Enfin, la pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Canicule-info-service : 0800 06 6666 (appel gratuit depuis un poste fixe). Tous les bons réflexes à adopter sont présentés sur le site solidarites-sante.gouv.fr

INFOS DIVERSES

COMITÉ DE LA SAINT JEAN

Tous les ans, le Comité de la Saint Jean organise en juin deux événements importants que sont le vide-grenier et la fête de la Saint Jean. Le **vide-grenier** aura lieu le **dimanche 10 juin** sur le vieux stade (route du pont) et sera réservé aux particuliers. Il sera inutile de réserver son emplacement et l'accueil débutera dès 6h. Pour tout renseignement, contactez le 02.38.80.90.41 ou le 06.73.52.76.00.

Le **samedi 23 juin**, la grande **fête de la Saint Jean** commencera à 18h30 avec les spectaculaires démonstrations à moto de l'association Stunt Orléans. des structures gonflables seront installées pour les plus jeunes. En soirée, un feu d'artifice sera tiré à la nuit tombée. Les festivités se clôtureront par le grand feu de la Saint Jean suivi d'un bal champêtre. Des stands Buvette, Casse-croûte et Frites seront sur place pour se restaurer.

CONCERT DE FIN D'ANNÉE

L'École Municipale de Musique et l'Harmonie de Patay vous présenteront leur concert de fin d'année le **dimanche 24 juin** sous le préau de l'école élémentaire Jacqueline Auriol. Gratuit et ouvert à tous, il débutera à 17h.

ANIMATION COMMERCIALE

La prochaine animation de l'union commerciale va bientôt commencer... Vous pourrez découvrir dans la vitrine de chaque commerçant ou artisan participant un intru, une énigme ou encore un rébus en rapport avec le thème retenu : «l'été». Vous aurez tout le temps de parcourir les rues de Patay seul(e) ou en famille, puisque cette animation débutera le **18 juin** pour ne s'achever que le **1^{er} septembre**. Les bulletins seront à votre disposition chez les commerçants et artisans participants. De jolis lots surprises sont à gagner, alors, participez !

REPAS DU 14 JUILLET

Cette année encore, pour le plaisir de tous, la municipalité organise un repas pour le samedi 14 juillet à la salle de Sonis. Au menu : cochon grillé, bonne humeur et beau temps...

Il est **nécessaire de s'inscrire en mairie dès le lundi 4 juin**, et ce jusqu'au vendredi 6 juillet au plus tard. Le prix du repas est de 15 euros pour les adultes et de 8 euros pour les enfants (jusqu'à 12 ans inclus). Ne tardez pas, le nombre de places est limité. À partir de 16h30, petits et grands pourront se rendre dans le parc de Sonis pour participer à des jeux même s'ils n'étaient pas présents aux repas.



CÉRÉMONIE JEANNE D'ARC

La cérémonie commémorative de la victoire de Jeanne d'Arc aura lieu le **dimanche 17 juin** à Patay. Une messe en musique sera célébrée à 11h en l'église Saint André. À l'issue de celle-ci, un cortège partira en direction de la place Jeanne d'Arc où auront lieu la lecture de la victoire du 18 juin 1429 et le dépôt de gerbes. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

ASSISES DES VILLES JOHANNIQUES

L'association des villes johanniques a été créée en 1997 à l'initiative conjointe de Domremy et de la Ville d'Orléans. Association apolitique, elle a pour buts de promouvoir et protéger l'image de Jeanne d'Arc la plus fidèle aux données de l'histoire, tout en créant des liens entre elles et en amplifiant les échanges entre les différentes communes adhérentes. L'Association se réunit une fois par an, pour des Assises organisées dans une des Villes Johanniques. Cette année, les assises auront lieu à Patay le **samedi 30 juin** où une cérémonie se tiendra à 11h30 place Jeanne d'Arc, en présence de l'Harmonie de Patay. Le dimanche 1^{er} juillet, les assises se poursuivront à Meung/Loire.

DÉJECTIONS CANINES

Il est des sujets qui doivent être abordés régulièrement, et celui-ci en fait partie... En effet, depuis quelques mois, il a été constaté une recrudescence des déjections canines sur les voies publiques communales. La législation prévoit la verbalisation à l'encontre des propriétaires qui ne se donnent pas la peine de ramasser les immondices laissés par leur(s) chien(s). Les plaintes en mairie à ce sujet sont nombreuses. La contravention s'élève à 35€ et les verbalisations seront effectuées sans avertissement.

CHALLENGE NOCTURNE

Voici quelques temps que l'on en parle : une soirée à ne pas manquer ! Des matches de rugby disputés par plusieurs clubs invités et un concert gratuit qui va, à n'en pas douter, nous tenir éveillés... Tous au stade le vendredi 8 juin !

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

La balayeuse passe le premier lundi (non férié) de chaque mois tôt le matin. Son prochain passage aura lieu le **lundi 4 juin**. Cette prestation est nécessaire et a un coût pour la collectivité ! C'est pourquoi il est demandé aux patichons de déplacer leur(s) véhicule(s) stationné(s) le long des trottoirs pour permettre à l'opérateur d'effectuer correctement son travail et obtenir ainsi des caniveaux propres. Les véhicules doivent être déplacés la veille dans un endroit où la balayeuse ne passe pas (sur la place Jeanne d'Arc ou sur les places de stationnement Bld de Verdun par exemple).

CINÉMOBILE

SAMEDI 16 JUIN

PIERRE LAPIN



À 16h00

- Jeune public
- Réalisé par Will Gluck
- Avec Philippe Lacheau, Julien Arruti, Élodie Fontan
- Genre : Fiction
- Durée : 90 min
Le petit lapin préféré des jeunes lecteurs depuis des générations est désormais le héros d'un film plein d'aventures et d'espièglerie !

L'éternelle lutte de Pierre Lapin avec McGregor pour les légumes du potager va atteindre des sommets. Sans parler de leur rivalité pour plaire à cette charmante voisine qui adore les animaux. Bien au-delà du jardin, de nombreuses péripéties les entraîneront de la magnifique région des lacs en Angleterre jusqu'à Londres !

L'ÎLE AUX CHIENS



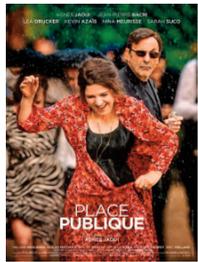
À 18h00

- Jeune public
- Réalisé par Wes Anderson
- Avec les voix de Vincent Lindon, Isabelle Huppert, Romain Duris
- Genre : Animation
- Durée : 101 min

En raison d'une épidémie de grippe canine, le maire de Megasaki ordonne la mise en quarantaine de tous les chiens de la ville, envoyés sur une île qui devient alors l'île aux Chiens. Le jeune Atari, 12 ans, vole un avion et se rend sur l'île pour rechercher son fidèle compagnon, Spots. Aidé par une bande de cinq chiens intrépides et attachants, il découvre une conspiration qui menace la ville.

Ours d'argent du meilleur réalisateur au festival de Berlin 2018.

PLACE PUBLIQUE



À 20h30

- Réalisé par Agnès Jaoui
- Avec Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri, Léa Drucker
- Genre : Fiction
- Durée : 98 min

Castro, autrefois star du petit écran, est à présent un animateur sur le déclin. Aujourd'hui, son chauffeur, Manu, le conduit à la pendaison de crémaillère de sa productrice et amie de longue date, Nathalie, qui a emménagé dans une belle maison près de Paris. Hélène, soeur de Nathalie et ex-femme de Castro, est elle aussi invitée. Quand ils étaient jeunes, ils partageaient les mêmes idéaux mais le succès a converti Castro au pragmatisme (ou plutôt au cynisme) tandis qu'Hélène est restée fidèle à ses convictions. Leur fille, Nina, qui a écrit un livre librement inspiré de la vie de ses parents, se joint à eux. Alors que Castro assiste, impuissant, à la chute inexorable de son audimat, Hélène tente désespérément d'imposer dans son émission une réfugiée afghane. Pendant ce temps, la fête bat son plein...

VIE SCOLAIRE

COLLÈGE ALFRED DE MUSSET

Dans le cadre du CESC 2017-2018 (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté), la BPDJ de Pithiviers a proposé un temps d'échange avec les familles autour des dangers de l'internet le lundi 23 Avril. 35 adultes et élèves étaient présents. Au programme : des informations et des échanges sur les addictions, l'usurpation d'identité, le droit à l'image, le rappel à la loi, ...

Un grand merci aux familles, aux élèves et à la BPDJ pour ce moment à la fois instructif et convivial.



CALENDRIER MANIFESTATIONS

- 6 juin** : Ateliers Bébés Lecteurs à la médiathèque. 9h30 et 10h15.
- 8 juin** : Concert Gone Rockin' Tribute to ACDC, 23h30 au stade avec les All Beauces.
- 10 juin** : Vide-grenier du Comité de la Saint Jean sur le vieux stade.
- 12 juin** : Conférence «Jeanne d'Arc vue par le peintre Boutet de Monvel, image renouvelée d'une héroïne intemporelle» au collège à 19h avec Effet de cerf.
- 16 juin** : Cinémobile sur la place Jeanne d'Arc à partir de 16h.
- 17 juin** : Commémoration de la victoire de Jeanne d'Arc.
- 18 juin** : Début de l'animation commerciale.
- 23 juin** : Fête de la Saint Jean à partir de 18h30 sur le vieux stade avec le Comité de la Saint Jean.
- 23 juin** : Rencontre avec Marc Villemain à la médiathèque à 11h30.
- 24 juin** : Concert de fin d'année de l'École Municipale de Musique accompagnée par l'Harmonie. 17h à l'école élémentaire.
- 1er juillet** : Loto du RSP à la salle des fêtes de Sougy.

VIE ASSOCIATIVE

CONFÉRENCE

Le **mardi 12 juin** à 19h, dans la salle polyvalente du Collège Alfred de Musset :
«*Jeanne d'Arc vue par le peintre Boutet de Monvel, image renouvelée d'une héroïne intemporelle*» par Virginie Chevalot.



Le peintre et illustrateur orléanais Louis-Maurice Boutet de Monvel, publié en 1896 un album pour enfants consacré à Jeanne d'Arc qui connaîtra un grand succès, en France, et encore plus important aux Etats-Unis, et sera traduit dans plusieurs langues, même encore aujourd'hui.

Le petit musée «Effet de cerf», 23, place des halles à Patay, regroupe des reproductions de cet album que vous pouvez venir admirer durant les permanences (les mardis de 14h à 17h et les samedis de 10h à 12h). Ces reproductions ont été offertes par les Amis de Musée d'Orléans, et l'album peut certainement être considéré comme la première «bande dessinée» française.

Virginie Chevalot, Assistante de conservation du patrimoine et des bibliothèques au Centre de documentation Jeanne d'Arc à Orléans, et Commissaire de l'actuelle exposition située à l'Hôtel Cabu à Orléans «Boutet de Monvel face à Jeanne d'Arc, la fabrique d'une icône», viendra nous révéler les fabuleux détails de ces dessins.

PÉDALE PATICHONNE

Les petits patichons ont roulé sur les traces de Florian Rousseau. En effet, ils se sont initiés à la piste de Saint Denis de l'Hôtel. Tous en sont revenus enchantés et ne demandent qu'à y retourner.

La saison est riche en compétitions pour les coureurs petits et grands. Félicitations pour leurs résultats !

Les couleurs de Patay ont été fièrement portées lors du mini Paris-Roubaix par deux enfants du club le 27 mai. Les pavés de l'Enfer du Nord n'ont pas eu raison de leur détermination.

Retrouvez toutes les infos du club sur la page Facebook «la pedale patichonne».



La Pédale Patichonne organise deux courses cyclistes dans notre commune. Le **vendredi 15 juin** : 3^{ème} catégorie et pass cyclisme open. Départ 19h30.

Le **dimanche 1er Juillet** : Les élèves de l'École de Cyclisme effectueront des jeux d'adresse à l'école primaire et rouleront sur circuit dans le centre de Patay. Départ à 13h30.



RSP

Cette année encore, Le Réveil Sportif de Patay a organisé son stage de foot. Plus de 70 licenciés âgés de 6 à 15 ans ont répondu présent. 5 jours de foot, mais aussi des sorties. Les U7 et U9 ont pu aller s'amuser une après-midi à Rigolou, les U11 et U13 se sont défiés au bowling de Saran et les U15 confirmer leur technique au Five. Le 1^{er} mai a été organisé différemment. Le matin ils ont commencé par un match des U13-U15 avec la participation de 12 seniors, suivi d'un petit match avec les U11. Le midi, pique-nique avec les parents et l'après-midi parents et enfants ont pu s'amuser ensemble avec une multitude de petits jeux et ainsi terminer la journée avec une rencontre parents/enfants. Une journée pleine de surprises, de bons moments et de rigolades pour environ 230 personnes présentes.

Le week-end du 4, 5 et 6 mai, les U17 de l'entente Patay/Artenay/Chevilly ont participé à un tournoi régional à Saint Christophe du Ligneron en Vendée. Tournoi géré intégralement par les deux responsables de l'équipe : Alexis Martial et David Jousset. Les deux éducateurs ont financé le projet à travers des dons d'entreprises ou d'associations. Hébergement dans un camping 5 étoiles à Saint Hilaire de Riez. Au total, 41 personnes sont venues passer un agréable week-end.

Deux équipes de l'entente étaient inscrites : une équipe s'incline 1-0 en finale face aux Essarts et l'autre équipe termine 7^{ème} sur un total de 16 équipes. Un agréable week-end pour les deux coachs qui remercient les joueurs, les parents ainsi que toutes les entreprises ayant participé au projet.

Le RSP organisera son dernier loto de la saison le **dimanche 1er juillet** à la salle des fêtes de Sougy. Venez nombreux, beaucoup de bons d'achat vous attendent...

CALENDRIER SPORTIF

- 8 juin** : Finale départementale Loisirs - Tennis de table. 20h30 au gymnase Florian Rousseau.
- 8 juin** : 3^{ème} challenge nocturne - Rugby. 19h30 au vieux stade.
- 15 juin** : Course cycliste - Prix de la municipalité de Patay. Dès 19h30.
- 16 juin** : Tournoi des jeunes du club pongiste au gymnase.
- 17 juin** : Gym en famille, 14h45 au gymnase Florian Rousseau.
- 1er juillet** : Course cycliste, Prix de l'EDV à Patay. 13h.

ÉTAT CIVIL

Décès :
ONDET Marie née DUCHÈNE décédée le 05/05/2018
PINSARD Jean-François décédé le 17/05/2018

MÉDIATHÈQUE

RENCONTRE AVEC MARC VILLEMMAIN

En juin : 1 rencontre littéraire riche et passionnante : Marc Villemain, qui vient de publier



"Il y avait des rivières infranchissables" aux Editions Joëlle Losfeld, sera présent le **samedi 23 juin** à 11h30, pour évoquer son parcours d'écrivain (il est l'auteur de 6 ouvrages), son parcours de critique littéraire au Magazine des Livres et enfin celui d'éditeur aux Editions du Sonneur. Pour des questions d'organisation, veuillez vous inscrire au 02.38.75.77.28 ou sur mediatheque.proust@gmail.com. Une vente et une dédicace des ouvrages de Marc Villemain seront possibles sur place lors de cette rencontre.

ATELIERS BÉBÉS LECTEURS

Mercredi 6 juin à 9h30 et à 10h15 (attention changement d'horaires...). Le thème de ces séances est... la musique. (Inscription obligatoire au 02.38.75.77.28 ou à mediatheque.proust@gmail.com).

DÉCOUVERTE DU CYANOTYPE

Laurent Dubois, photographe et écrivain qui expose actuellement à la Médiathèque, animera des ateliers de découverte et de réalisation de cyanotype le **jeudi 14 juin** à destination d'enfants des écoles Jacqueline Auriol et Jeanne d'Arc et le **vendredi 15 juin** de 9h à 12h à destination des adultes.



Le cyanotype est un procédé photographique monochrome négatif ancien, par le biais duquel on obtient un tirage photographique bleu de Prusse, bleu cyan.

Cette technique a été mise au point en 1842 par le scientifique et astronome anglais John Frederick William Herschel. (renseignements et inscription obligatoire sur mediatheque.proust@gmail.com ou au 02.38.75.77.28)

CLUB PONGISTE

La saison des championnats est maintenant terminée.

Toutes les équipes Jeunes et Séniors en départemental auront fait une saison honorable, mais cela ne permet pas de monter en division supérieure.

Lucas Aumond (en photo avec notre secrétaire Marc Chagot), jeune formé au club, représentera Patay au championnat de France qui aura lieu à Poitiers les 16 et 17 juin. Lucas quittera le club en fin de saison car Patay n'a pas de joueurs plus fort pour le faire progresser. Comme quoi ce club a une vraie vocation de formation des jeunes.



Vendredi 8 juin, le CP Patay accueille la **finale départementale loisirs**.

Si la compétition vous attire, vous pouvez vous inscrire à l'adresse cd45tt.com/formulaire-392-soiree-loisir.html

Le **samedi 16 juin** après-midi, un **tournoi** sera organisé **pour les jeunes du club**.

Si vous souhaitez participer à cette après-midi conviviale, merci de vous inscrire par mail à d.munoz@laposte.net ou au 06 87 83 02 95.

UN PRINTEMPS ACTIF POUR LE



Le retour au 13^{ème} siècle proposé par la section marche du CLAP, le 14 avril dernier, a été un succès. En effet, 48 personnes étaient présentes au château de Guédelon afin de découvrir les avancées de la construction du château ainsi que la fabrication des différents outils et matériaux. Le même jour, trois de nos badistes défendaient les couleurs du CLAP au championnat départemental à Orléans. Magalie Allard, demi-finaliste en simple et finaliste en double dames, s'est qualifiée pour le championnat régional Centre Val de Loire à Saint-Germain-du-Puy. Lors de cette phase régionale, elle a atteint les demi-finales en double dames. Elle a maintenant rendez-vous à Quimperlé pour les championnats de France vétérans.

Le dimanche 15 avril, nos gymnastes étaient du côté d'Orléans pour les zones. Là, la marche était trop haute pour nos ensembles et notre duo qui ont terminé respectivement 11^{ème}, 15^{ème} et 10^{ème}. Le 21 avril, quatre archers participaient à leur première compétition de tir à l'arc à Ingré. Et cela s'est plutôt bien passé puisque Lucas Graslan a remporté la victoire en catégorie niveau 3.

Enfin, pendant les vacances du 2 au 4 mai, le CLAP organisait un stage multi-activités. Quinze enfants, âgés de 6 à 10 ans, y ont participé.

Au programme de ces trois jours : divers jeux sportifs (thèque, balle aux capitaines, athlétisme...) ainsi qu'un rallye photo autour de Jeanne d'Arc qui a permis aux enfants de retracer le parcours de cette dernière de sa naissance à sa mort. De plus, des activités manuelles étaient proposées : fabrication de brins de muguet, bouclier... Prochaine date à retenir : le **dimanche 17 juin** : Gym en Famille à partir de 14h45.

